

## **COMPTE-RENDU SUCCINCT DE LA SEANCE DU MERCREDI 8 FEVRIER 2017**

Etaient présents : Mr LE BERRE Pierre, Mme LANNOU Annie, Mme LE BRUN Sylvie, Mr GOURLAOUEN René, Mme LE GALL Marine, Mr GERBE Alain, Mr PETILLON Loïc, Mr HERRY Joseph, Mr FAOU Gérald, Mr BUREL Guy, Mr GOUZIEN Eric et Mr GUIRRIEC Pierre.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absent : Mr MICOUT Gaël.

Monsieur Gérald FAOU a été élu secrétaire.



### **1 – MARCHÉ PUBLIC ESPACE PERISCOLAIRE ET ASSOCIATIF**

Vu le Code des marchés publics,

Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 31 janvier 2017,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser le Maire, à notifier les rejets et à signer les pièces du marché public pour la construction de l'espace périscolaire et associatif :

- Lot n°1 – Terrassement – VRD – Aménagements extérieurs  
Entreprise LE ROUX de LANDUDEC  
Montant du marché : 34 481,00 € HT
- Lot n°2 – Gros Œuvre  
Entreprise SEBACO d'ERGUE-GABERIC  
Montant du marché : 98 000,00 € HT
- Lot n°3 – Charpente bois – Bardage  
Entreprise QUEMENEUR de GUILERS  
Montant du marché : 27 000,00 € HT
- Lot n°5 – Menuiseries extérieures – Serrurerie  
Entreprise AUFFRET LENON d'EDERN  
Montant du marché : 24 735,00 € HT
- Lot n°6 – Doublage – Cloisons – Menuiseries intérieures  
Entreprise KERC'HROM de PLOMEUR  
Montant du marché : 55 043,57 € HT
- Lot n°7 – Plafonds suspendus  
Entreprise LE GALL Plafonds de BREST  
Montant du marché : 2 700,00 € HT
- Lot n°8 – Carrelage – Faïence – Revêtement de sol  
Entreprise CARIOU de QUIMPER  
Montant du marché : 21 600,00 HT
- Lot n°9 – Peinture – Nettoyage  
Entreprise ML Décors du FAOU  
Montant du marché : 5 300,00 € HT
- Lot n°10 – Electricité  
Entreprise GARIN de PLOMELIN  
Montant du marché : 25 270,00 € HT
- Lot n°11 – Plomberie – Chauffage – Ventilation  
Entreprise SANITHERM de QUIMPER  
Montant du marché : 42 811,40 € HT

Le lot n°4 – Couverture Etanchéité est déclaré « infructueux pour offre inacceptable » », au vu de l'écart de prix avec l'estimation, une seule offre ayant été reçue, le conseil municipal autorise le Maire à relancer la consultation sur ce lot.

Les crédits nécessaires seront prévus au budget primitif 2017.

## **2 - RECRUTEMENT D'UN EMPLOI D'AVENIR**

Le Maire propose le recrutement d'un emploi d'avenir à temps complet pour intégrer le service scolaire et acquérir des qualifications et exercer les fonctions d'assistante scolaire et agent du service périscolaire à compter du 27 février 2017.

Ce contrat à durée déterminée sera conclu pour une période de 3 ans

Le conseil municipal décide,

- d'adopter la proposition du Maire,
- d'inscrire au budget les crédits correspondants.

## **3 – QUESTIONS DIVERSES**

### **3-1 – DEMANDES DE SUBVENTIONS POUR VOYAGES D'ETUDE**

Le Conseil Municipal vote deux subventions de 20 € pour des élèves ayant participé à un voyage d'études.

### **3-2 - COTISATION A L'ASSOCIATION DES MAIRES DU FINISTERE**

Le Conseil Municipal vote la cotisation de 177,58 € à l'Association des Maires du Finistère qui sera mandatée sur le compte 6281 – Cotisations.